



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 Briançon cedex
Tél : 04 92 21 35 97
Fax : 04 92 20 38 90
accueil@ccc Briançonnais.fr
www.ccbriançonnais.fr

DELIBERATION
N° 2014-86 du 08 juillet 2014

OBJET : Convention de mandat avec la Communauté de Communes du Pays des Ecrins " Mise en commun de l'offre d'immobilier d'entreprises "

Rapporteur : M. Gérard FROMM

Le 08 juillet 2014 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 02 juillet 2014 en la salle du Dôme au Monétier les bains sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 46

Présents : 35

Nombre de pouvoirs : 6

Votants : 41

Mme Claude JIMENEZ est nommée secrétaire de séance.

Etaient présents : M. Gérard FROMM, M. Eric PEYTHIEU, Mme Catherine GUIGLI, M. Yvon AIGUIER, Mme Marie MARCHELLO, M. Bruno DAVANTURE, Mme Renée PETELET, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Claude JIMENEZ, M. Romain GRYZKA, Mme Catherine VALDENNAIRE, Mme Catherine MUHLACH, M. Jean-Franck VIOUJAS, Mme Catherine LIONNET, M. Jean-Pierre SEVREZ, Mme Anne-Marie FORGEUX, M. Roger GUGLIELMETTI, M. Gilles du CHAFFAUT, M. Marc FORNESI, M. Jean-Louis CHEVALIER, Mme Claudine CHRETIEN, M. Pierre LEROY, Mme Estelle ARNAUD, M. Jean-Luc NEVEU, Mme Anne-Marie PEYTHIEU, M. Philippe STOCKLI, M. Alain FARDELLA, Mme Dominique BRACHET, M. Philippe MICHELON, M. Jean-Michel REYMOND, M. Thierry BOUCHIE, M. Olivier FONS, Mme Nicole MATHONNET, M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD.

Avait donné pouvoir : Mme Fanny BOVETTO à M. Mohamed DJEFFAL
Mme Francine DAERDEN à M. Bruno DAVANTURE
M. Maurice DUFOUR à Mme Renée PETELET
Mme Nicole GUERIN à M. Gérard FROMM
M. Gilles MARTINEZ à M. Eric PEYTHIEU
M. Bruno MONIER à M. Romain GRYZKA

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n°2011-300-1 du 27 octobre 2011 portant compétence en matière de développement économique,

Considérant la réalisation par la Communauté de Communes du Briançonnais d'une pépinière d'entreprises dans le quartier Berwick à Briançon, et le projet de construction en cours par la Communauté de communes du Pays des Ecrins d'une pépinière d'entreprises à La Roche De Rame,

Considérant qu'il est intéressant de coordonner et optimiser l'action des deux collectivités dans ce domaine en mutualisant certaines démarches et certains frais,

Considérant que ces actions bénéficient de financements au titre du programme LEADER, sous le numéro de dossier 028 intitulé " Mise en commun de l'offre d'immobilier d'entreprises de CCB et CCPE à travers un partenariat de cadrage, prospection et communication des pépinières d'entreprises"

Considérant que la Communauté de Communes du Pays des Écrins est chef de file pour les dépenses engagées pour cette action,

Considérant la convention de partenariat entre la Communauté de Communes du Briançonnais et la Communauté de Communes du Pays des Écrins relative au lancement des pépinières d'entreprises du Grand Briançonnais signée le 16 février 2012,

Considérant qu'il est nécessaire de préciser les modalités de remboursement entre les collectivités,

Vu l'avis favorable de la Commission Développement Economique en date du 23 juin 2014,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 23 juin 2014,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité

- Approuve le projet de convention de mandat avec la Communauté de Communes du Pays des Ecrins annexé à la présente,
- Autorise le Président ou son représentant à signer cette convention.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Le Président,



Alain FARDELLA.



Date affichage : 11 JUIL. 2014